

**Procès-verbal du conseil d'établissement  
de l'école secondaire Le Sommet**

Le 25 avril 2018

Procès-verbal de la séance ORDINAIRE du conseil d'établissement tenue le mercredi 25 avril 2018 à 19 h, à la bibliothèque de l'école secondaire Le Sommet, 120, rue de la Polyvalente, Québec à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

DROLET, Sébastien	Parent
GUERTIN, Carl-Éric	Parent
HAMEL, Julie	Parent
LAVIGNE, Vanessa	Parent
MUNGER, Suzie	Parent
ROUTHIER, Céline	Parent
UWAMALIYA, Jeanne D'Arc	Parent
CÔTÉ, Patricia	Enseignante
DESROCHES, Marie-Hélène	Enseignante
ROUTHIER, Jean-François	Enseignant
FRIGON, Hugues	Représentant des professionnels
LÉVESQUE, Elsy	Élève - Ministre gouvernement étudiant
<b>PARTICIPENT À CETTE SÉANCE</b>	
ROUSSEL, Jean-François	Directeur
DESROCHES, Maryse	Directrice adjointe
GOUPIL, Anne	Gestionnaire administratif d'établissement
<b>ÉTAIENT ABSENTES À CETTE SÉANCE</b>	
ROBERGE, Marie-France	Parent
RACINE, Lina	Représentante du personnel de soutien
FORTIER, BARBEAU, Louise	Rep. Comm. – St-Vincent-de-Paul
TREMBLAY, Véronique	Rep. Comm. – Carrefour jeunesse emploi
GOBEIL, Danièle	Directrice adjointe
DELADURANTAYE, Josiane	Élève – V-P Ministre gouvernement étudiant

## **MOT DE BIENVENUE**

### **1. VÉRIFICATION DU QUORUM**

On constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Mot de bienvenue

1. Vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi du procès-verbal du 31 janvier 2018
4. Parole au public
5. Parole aux élèves
6. Correspondante de la présidence
7. Rapport du comité de parents
8. Lancement de consultation – Principes et objectifs de répartition des subventions du produit de la taxe scolaire et autres revenus
9. Sondage sur la formation des groupes
10. Consultation sur le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)
11. Résultat des appels d'offre, projet rénovation de l'auditorium
12. Partenariat avec le Club Sigma Subway pour le projet d'aménagement du « Pump-Track »
13. Retour Opération Woof (OW) (Politique en matière de consommation de substances psychoactives)
14. Modification au calendrier scolaire 2017-2018
  - Forces majeures
15. Calendrier scolaire 2018-2019 (sans les concentrations)
16. Règles de vie (art. 76) et code vestimentaire
17. Composition du Conseil d'établissement
18. Services complémentaires (art. 88)
19. Menu et liste de prix pour la cafétéria 2018-2019
20. Prochaine rencontre le 6 juin 2018
21. Information de la direction
  - 21.1 Projection clientèle 2018-2019
  - 21.2 Activités et spectacles de fin d'année
  - 21.3 Pré-DEP résolution
  - 21.4 Choix iPad 2018-2019
22. Calendrier des activités / sorties éducatives (art. 87)
23. Autres sujets :
  - Mauvaise déclaration d'absence
  - iPad
  - 2<sup>e</sup> voyage d'échange
  - Voyage trilingues
24. Questions des membres
25. La levée de l'assemblée

C.E. 17-18-33

Monsieur Sébastien Drolet, appuyé par Madame Suzie Munger, propose l'adoption de l'ordre du jour.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E. 17-18-34

**3. ADOPTION ET SUIVI (S) DU PROCÈS-VERBAL 31 JANVIER 2018**

Aucun suivi

Monsieur Sébastien Drolet appuyé par Madame Jeanne D'Arc Uwamaliya, propose l'adoption du procès-verbal.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4. PAROLE AU PUBLIC**

Il n'y a pas de public à cette rencontre.

**5. PAROLE AUX ÉLÈVES**

**Sports interscolaires :**

- Fin de saison pour la majorité des sports, sauf le rugby et l'ultimate freesbee.
- Intérêt de plus en plus marqué pour le freesbee (deux équipes cette année).
- L'équipe de basketball benjamin masculine et l'équipe de soccer intérieur masculine ont remporté une médaille de bronze.
- L'équipe de cheerleading a remporté le championnat régional et le championnat provincial et les membres ont été nommées les championnes étoiles. L'école a donc deux nouvelles bannières.

**Gala sportif :**

Journée d'activité sportive pour tous les élèves ayant participé à un sport ou à une concentration sportive. L'activité se déroule le samedi 9 juin au centre Acrobatix (rampe d'eau, trampoline, parcours de vélo de montagne). Des jeux gonflables de Proludik seront aussi sur place. La journée se terminera par une baignade et un barbecue.

**Secondaire 5 :**

Ce soir et demain se déroule le défilé de mode. Les profits engendrés par la vente des billets serviront à réduire le coût de la carte de bal.

Le déjeuner des finissants et la remise de l'album auront lieu le 8 juin.

La remise des diplômes se déroulera le 12 juin, au gymnase.

Le bal se tiendra le 21 juin, au manoir du Lac Delage.

**Activités à venir :**

Bubble football, battle de danse dans le hall (just dance), un artiste en demi-finale à la Voix va venir faire un spectacle gratuit à l'auditorium sur l'heure du midi.

**Secondaire en spectacle :**

Le trio de danse composé de Marylee Boucher, Sarah-Maude Roy et Andréanne Bisson a remporté la seconde place en création de danse contemporaine. Oldie Joseph et Isanne Gérardin ont également offert une très belle performance de danse.

### **Gala méritas**

Le gala aura lieu le 23 mai en soirée. Les invitations seront remises aux nommés pendant les cours par les membres du gouvernement étudiant et la direction les 1<sup>er</sup> et 2 mai.

Un parent demande s'il est possible d'utiliser le budget discrétionnaire du CE pour financer une activité des finissants ou pour aider des finissants pour qui ce serait plus difficile financièrement. La direction répond que le budget du CÉ est limité et qu'il sert généralement à offrir un lunch en fin d'année, en guise de remerciement.

Afin d'aider les finissants, il y a déjà différentes options :

- Référence à des organismes d'aide.
- Campagnes de financement individuelles.
- Activités de financement pour les finissants.

## **6. CORRESPONDANCE DE LA PRÉSIDENTE**

Il n'y a pas de correspondance.

## **7. RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS**

2 rencontres du comité de parents ont eu lieu.

### 21 mars :

Congrès de la fédération des comités de parents.

Différents ateliers ont été présentés : l'école idéale; les élèves à besoins particuliers; l'implication de la communauté dans les écoles.

PVER : Un long processus de consultation est en cours. Sera présenté plus tard ce soir.

Faits remarquables dans les écoles : 3 élèves du Sommet ont fait une présentation à l'Université Laval. Ils se sont adressés à des futurs enseignants au sujet de l'utilisation des technologies en classe.

### 18 avril :

Monsieur Clément Turcotte, président de la Fondation des Premières-Seigneuries, a présenté ce qu'est la fondation. Les équipes-écoles peuvent soumettre des projets. Plusieurs subventions sont octroyées. Monsieur Clément Turcotte souhaite encourager les parents à donner volontairement à la fondation via la facture scolaire. Des reçus pour don peuvent être offerts à des fournisseurs pour des commandites.

De 2003 à 2017 : 16 543\$ ont été donnés au Sommet (en moyenne 2 à 4 activités financées annuellement).

Bougeons pour la Fondation des Premières-Seigneuries : activité familiale de marche et de course, au profit de la fondation, qui a lieu le 2 juin au centre de plein air de Beauport.

La récupération de cartouches d'encre est aussi un moyen de financement.

**8. LANCEMENT DE CONSULTATION – PRINCIPES ET OBJECTIFS DE RÉPARTITIONS DES SUBVENTIONS DU PRODUIT DE LA TAXE SCOLAIRE ET AUTRES REVENUS**

Au printemps dernier, le projet de loi 105 sur la gouvernance scolaire a apporté des modifications à la Loi sur l'instruction publique. Une plus grande responsabilité incombe aux conseils d'établissement et aux directions pour la gestion de sommes qui atterrissent maintenant directement dans les écoles, selon un principe de subsidiarité. Il y aura donc moins de gestion centralisée par les commissions scolaires.

Un comité de répartition des ressources a été mis en place. Celui-ci compte 9 directions et 6 gestionnaires des services administratifs et éducatifs. Tous les ordres d'enseignement sont représentés (primaire, secondaire, écoles spécialisées, FGA et FP).

Le document « Objectifs et principes de répartition des subventions du produit de la taxe scolaire et des autres revenus » est soumis à la consultation. Les membres sont invités à se prononcer sur les points. Le document sera révisé annuellement.

Le document est accepté tel que présenté.

**9. SONDAGE SUR LA FORMATION DES GROUPES**

Maryse Desroches présente les résultats du sondage qui a été complété par les enseignants au sujet de la formation des groupes. Nous rappelons que pour assurer la viabilité des concentrations, il fallait penser une nouvelle façon de former les groupes. En secondaire 1 et 2, les groupes sont composés d'élèves du régulier et d'élèves de concentration d'hiver ou d'automne-printemps. Les élèves de danse sont jumelées avec les concentrations hiver et les élèves d'arts sont répartis sur les deux calendriers. En deuxième secondaire, les élèves en reprise d'année sont répartis dans tous les groupes. En troisième secondaire, les élèves de toutes les concentrations et les élèves du régulier sont répartis dans tous les groupes.

Les enseignants ont été invités à se prononcer sur les 7 éléments suivants :

- La dynamique de groupe
- La participation en classe
- L'effort au travail
- La qualité des travaux
- Le rythme des apprentissages
- Les interventions disciplinaires
- La motivation scolaire

Les enseignants se disent satisfaits de la façon dont les groupes ont été formés cette année. De façon générale, il ressort que l'appréciation des enseignants quant aux groupes hybrides de cette année est légèrement plus élevée que la moyenne des groupes plus hétérogènes des années antérieures.

Madame Julie Hamel demande si les résultats des élèves ont été évalués. Présentement non, toutefois cette analyse sera faite.

Madame Vanessa Lavigne demande si les élèves de concentration sont pénalisés par la nouvelle façon de former les groupes. Madame Maryse Desroches mentionne que beaucoup des élèves auprès desquels on doit faire des interventions disciplinaires sont des élèves inscrits en concentration. Monsieur Jean-François Roussel souligne qu'il s'agit d'une appréciation globale des groupes et qu'il y aura toujours des élèves performants et des élèves plus faibles, autant dans les élèves inscrits au régulier qu'en concentration.

Madame Céline Routhier demande si les élèves ont été consultés. Madame Maryse Desroches dit qu'on est encore à l'étape de consultation du personnel. Les élèves de secondaire 1 ne peuvent se positionner, car ils n'ont pas vécu l'ancien modèle.

Lorsque les élèves de concentration sont en activité, les élèves du régulier sont en classe. Deux consignes ont été données aux enseignants : pas de nouvelle matière et pas d'activités purement occupationnelles. Les enseignants font des projets, des activités de remédiation, utilisent une autre approche pour revoir la matière, proposent des activités à caractère plus ludique, etc. Monsieur Jean-François Roussel explique qu'un retour en arrière signifierait qu'on refuse des jeunes en concentration.

#### **10. CONSULTATION SUR LE PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE (PEVR)**

Présentation du document de consultation sur le PVER.

En 2018-2019, les écoles procéderont au renouvellement de leur projet éducatif.

Éléments soumis à la consultation :

La vision : consensuelle.

Orientations : les 4 premières orientations font consensus.

Objectifs et cibles de réussite : Il est précisé que l'horizon d'atteinte de cibles est 2030. L'année 2022 a été identifiée comme une prise de mesure intermédiaire.

Madame Marie-Hélène Desroches demande s'il est obligatoire d'avoir des objectifs chiffrés et de vérifier la possibilité de ne pas indiquer de chiffre. Un parent souligne qu'il est important de se donner des objectifs mesurables (Madame Céline Routhier – secondée par Madame Suzie Munger).

Monsieur Sébastien Drolet s'interroge sur le fait que les moyens qui seront mis en place pour l'atteinte des objectifs n'apparaissent pas dans ce document. Ceux-ci seront déterminés dans les projets éducatifs. La démarche nous force à réfléchir sur le choix de nos actions et moyens.

Marie-Hélène Desroches exprime une crainte sur le thème 3 : est-ce dire que les élèves vont arriver au secondaire sans avoir les acquis? Le problème serait ainsi reporté sur les écoles secondaires. Monsieur Jean-François Roussel rappelle que de nombreuses ressources sont injectées pour des interventions précoces au primaire. Donc le but est de viser à bien utiliser ces mesures pour favoriser la réussite des élèves.

Madame Suzie Munger suggère que porter à 84% le taux de diplomation est ambitieux. Elle propose 80%. Monsieur Jean-François Roussel souligne qu'une cible ministérielle à 90% est fixée pour 2030. Il fait consensus de dire que la cible de 84% est ambitieuse.

Monsieur Carl-Éric Guertin trouve qu'il manque des informations sur comment se situe la CSDPS en comparaison à d'autres commissions scolaires.

**11. RÉSULTAT DES APPELS D'OFFRE, PROJET RÉNOVATION DE L'AUDITORIUM**

Les membres du CE avaient autorisé le projet jusqu'à concurrence de 198 407\$. Les coûts, selon les soumissions reçues sont de 174 463\$. Les membres confirment leur consentement au projet. La direction mentionne que les sommes économisées pourraient servir à l'achat d'équipements techniques. L'idée est bien reçue.

**12. PARTENARIAT AVEC LE CLUB SIGMA SYBWAY POUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DU « PUMP-TRACK »**

Les sentiers de vélo que le club sigma utilise sont en partie sur nos terrains. Les membres du club demandent notre autorisation pour défrayer le coût d'installations sur nos terrains, qui pourront être utilisés par leur club et par nos élèves.

Le projet de réaménagement est présenté dans les documents remis.

Les membres du CE sont en accord avec cette proposition.

**13. RETOUR OPÉRATION WOOF (OW) (POLITIQUE EN MATIÈRE DE CONSOMMATION DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES)**

Madame Maryse Desroches fait un retour sur l'opération Woof qui a été menée plus tôt à l'école. Il s'agit d'une opération policière préventive où des policiers et des chiens renifleurs étaient présents à l'accueil des élèves le matin. Plusieurs observateurs étaient en poste afin de recueillir des informations qui pourraient être utiles aux intervenants de l'école. Le but de l'opération n'était pas de procéder à des arrestations, mais bien de récolter des informations qui serviront à d'éventuelles interventions. Une élève souligne que ce type d'opération devrait se tenir plus régulièrement. La direction explique que cela perdait son impact.

La politique en matière de consommation de substances psychoactives est présentée aux membres du CE. Monsieur Sébastien Drolet se questionne à savoir s'il s'agit d'une demande de la commission scolaire d'élaborer une telle politique. Il s'agit d'une initiative-école. Des constats ont été faits et les enseignants souhaitaient avoir un guide d'intervention. L'école souhaitait se doter d'un plan d'action et pas seulement d'un protocole d'intervention. Les membres du CE entérinent cette politique. Les parents soulignent qu'elle devrait être diffusée à l'ensemble des parents. Le document sera épuré, puisqu'il contient des informations destinées à l'interne et diffusé aux parents.

**14. MODIFICATION AU CALENDRIER SCOLAIRE 2017-2018  
FORCES MAJEURES**

En raison des fermetures effectuées, nous confirmons que les journées de forces majeures (jour 0) au calendrier scolaire 2017-2018 deviennent les jours/cycle suivants :

- Vendredi le **20 avril** est devenue un **jour/cycle 6**;
- Vendredi le **4 mai** devient un **jour/cycle 7**;
- Vendredi le **11 mai** devient un **jour/cycle 2**.

**15. CALENDRIER SCOLAIRE 2018-2019 (SANS LES CONCENTRATIONS)**

Le projet de calendrier pour 2018-2019 (sans les journées prévues pour les concentrations) est présenté.

C.E. 17-18-35

Monsieur Sébastien Drolet, secondé par Madame Vanessa Lavigne approuve le projet de calendrier.

**16. RÈGLES DE VIE (ART. 76) ET CODE VESTIMENTAIRE**

Les règles de vie de l'école et les règles concernant le code vestimentaire sont présentées.

C.E. 17-18-36

Monsieur Sébastien Drolet, secondé par Madame Vanessa Lavigne, propose l'approbation des règles de vie et des règles concernant le code vestimentaire.

**17. COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (ART. 42,43)**

Le C.É. propose le maintien de la composition actuelle soit :

- 8 membres représentant les parents;
- 6 membres représentant les enseignants;
- 1 membre représentant les professionnels;
- 1 membre représentant le personnel de soutien;
- 2 membres représentant la communauté;
- 2 élèves du 2<sup>e</sup> cycle représentant les élèves de l'école.

C.E. 17-18-37

L'adoption de la résolution est proposée par Madame Suzie Munger.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**18. SERVICES COMPLÉMENTAIRES (ART. 88)**

Présentation du tableau des effectifs prévus en 18-19 pour les services complémentaires, à l'exception des techniciens en éducation spécialisée.

Nous avons amorcé des travaux pour revoir le déploiement des ressources TES

C.E. 17-18-38

Madame Vanessa Lavigne, appuyée par Monsieur Sébastien Drolet, approuve le projet d'effectifs des services complémentaires



**19. MENU ET LISTE DE PRIX POUR LA CAFÉTÉRIA 2018-2019**

Le menu 2018-2019 est déposé. Ce menu est approuvé par une diététiste. Il y a également des items servis à la pièce que le C.É. n'a pas à approuver. Une élève demande s'il pourrait être une possibilité d'ajouter des menus végétaliens. Monsieur Jean-François Roussel mentionne que c'est par la demande que ces menus seront offerts. Des plats végétariens sont déjà offerts. Lorsqu'un menu est en demande, c'est-à-dire qu'il se vend en quantité, plus des menus du même type seront proposés.

C.E. 17-18-39

Monsieur Hugues Frigon, appuyé par Madame Suzie Munger, approuve le menu de la cafétéria.

**20. PROCHAINE RENCONTRE LE 6 JUIN 2018**

Comme il s'agit de la dernière rencontre de l'année, il est proposé de faire venir un lunch en guise de remerciement aux membres. La rencontre débutera donc plus tôt.

**21. INFORMATION DE LA DIRECTION**

**21.1 PROJECTION CLIENTÈLE 2018-2019**

941 élèves sont attendus l'an prochain en date d'aujourd'hui. On anticipe de 910 à 925 élèves pour la rentrée scolaire.

**21.2 ACTIVITÉS ET SPECTACLES DE FIN D'ANNÉE**

Le document présentant les diverses activités et spectacles de fin d'année est déposé.

**21.3 PRÉ-DEP RÉSOLUTION**

Monsieur Jean-François Roussel a rédigé une résolution formelle de C.É. à partir des commentaires émis à la séance du 31 janvier 2018.

**21.4 CHOIX IPAD 2018-2019**

Le document qui sera acheminé aux parents quant aux options relatives à l'acquisition du iPad est déposé. Nous observons une petite baisse de prix par rapport à l'an passé.

**22. CALENDRIER DES ACTIVITÉS / SORTIES ÉDUCATIVES (art. 87)**

Dépôt du calendrier des activités.

C.E. 17-18-40

Le calendrier des activités est approuvé par Monsieur Sébastien Drolet, secondé par Madame Vanessa Lavigne.

## 23. AUTRES SUJETS

### 23.1 iPad

Monsieur Sébastien Drolet demande si l'école devrait bloquer les applications qui déconcentrent les élèves (Youtube, Facebook, etc.). Monsieur Jean-François Roussel souligne que le contrôle total ne nous apparaît pas la solution. Les élèves arrivent à contourner les dispositifs de contrôle lorsqu'ils sont massifs. Dans les autres écoles, la problématique est l'utilisation du téléphone. Il importe de trouver l'équilibre entre la sensibilisation et le contrôle. Deux enseignants et le psychoéducateur forment une équipe d'intervenants pour accompagner les élèves qui font un usage excessif de la tablette. Un atelier « Full techno » est présenté aux élèves de deuxième secondaire sur les habitudes de consommation de la technologie. Nous sommes conscients que ce travail d'éducation à faire en est un de longue haleine.

### 23.2 Voyage d'échange

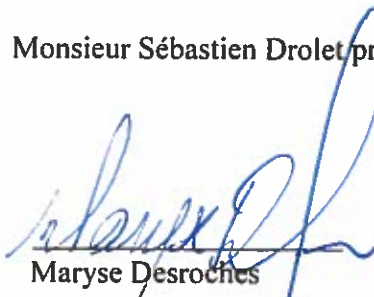
Monsieur Sébastien Drolet demande s'il y a la possibilité d'organiser un voyage d'échange pour les élèves de trilangues. Un voyage d'échange de trois mois est offert aux élèves. Il y a d'abord une tournée des classes. Puis, les candidatures sont soumises. Un jumelage doit ensuite se faire. Monsieur Sébastien Drolet souhaite que les élèves du programme trilangues fasse un échange avec une école d'une autre province. Une semaine ici, une semaine à l'extérieur. Monsieur Jean-François Roussel explique que ce programme existe, mais qu'il n'est pas facile à faire vivre. Il n'est pas simple de jumeler 32 familles. Trouver des familles intéressées, vérifier les antécédents judiciaires, etc. est tout un défi. Il n'est donc pas dans les projets de l'école d'organiser ce type d'échange.


## 24. QUESTIONS DES MEMBRES

Aucune question

## 25. LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Sébastien Drolet propose la levée de l'assemblée à 22 h 11.

  
Maryse Desroches  
Secrétaire de la rencontre

  
Carl-Éric Guertin  
Président

C.E. 17-18-41